

ABONNEMENT

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 MAI

## La crise ministérielle

M. de Freycinet a avisé par lettre le Président de la République qu'après un nouvel examen de la situation, il persistait dans son premier refus et renonçait à constituer un cabinet.

Alors MM. Rouvier et Devès ont été mandés à l'Élysée.

Le Président de la République leur a proposé de se charger de la formation d'un cabinet. M. Rouvier a joint ses instances à celles de M. Grévy pour décider M. Devès à accepter cette proposition.

M. Devès a fait connaître que non seulement il croyait devoir la décliner, mais encore qu'il désirait rester étranger en ce moment à toute combinaison ministérielle.

M. Grévy a alors offert ce mandat à M. Rouvier.

M. Rouvier a demandé toute liberté d'action, et il a déclaré que, dans ces conditions, il acceptait définitivement le mandat qui lui était offert.

A cinq heures, on annonce que M. Rouvier tient cinq ministres sur dix : MM. Spuller à l'instruction publique, Fallières à l'intérieur, Flourens (!) aux affaires étrangères, Thomassin à la guerre (M. Grévy s'opposant toujours, il faut lui en savoir gré, au repêchage de M. Boulanger) et Cochery aux postes. Cette combinaison n'obtient pas grande créance. Il convient de remarquer, d'ailleurs, que tous les jours à cette même heure on annonce que le cabinet est constitué et qu'un quart d'heure après le chef de ce cabinet rudimentaire a rendu son tablier. Nous croyons bien qu'il en sera de même aujourd'hui.

A 6 heures 45, on fait circuler dans les couloirs la liste suivante : finances, Rouvier ; affaires étrangères, Casimir Périer ; guerre, Billot ; instruction publique, Spuller ; commerce, agriculture, Devèle ; postes et télégraphes, Cochery ; justice, Deluns-Mon-

taud ; marine, amiral Jaurès ; travaux publics, Etienne.

Les membres de la gauche radicale et de l'extrême gauche ont pris l'engagement de n'accepter aucun portefeuille.

Le mot *dissolution* commence à être prononcé très couramment, et M. Grévy, sur le conseil du Sénat, inclinait vers cette solution. Mais quel est le cabinet qui fera la dissolution ?

## LES TRUCS DE L'ÉLYSÉE

Sous ce titre, voici en quels termes M. Ch. Laurent apprécie, dans Paris, les manœuvres de M. Grévy :

« Nouveau changement à vue ! Ce n'est plus M. Duclerc qui reçoit la mission à laquelle a renoncé M. Floquet ; c'est M. de Freycinet que le Président de la République rappelle, pour la troisième fois depuis huit jours.

» M. Grévy est tenace. Il est imprudent aussi. Ce n'est jamais sans préjudice pour l'autorité morale d'un chef d'Etat que se fait jour dans le public l'idée qu'il ne joue pas franc jeu, qu'il biaise, qu'il équivoque, qu'il tend des pièges quand il tend la main, et que rien ne compte pour lui, si ce n'est sa volonté, ses préférences et ses rancunes.

» Quelques-uns de nos lecteurs ont dû croire que nous exagérons quand nous leur signalions les sourdes manœuvres du Président de la République. S'ils n'ont pas traduit comme nous les faits de chaque jour, peut-être leurs derniers doutes s'évanouiront-ils en lisant la note dans laquelle M. Floquet explique, par l'intermédiaire de l'Agence Havas, les raisons pour lesquelles il a dû refuser les... présents d'Artaxercès.

« M. Floquet, » dit un des paragrafes de cette note, « a d'ailleurs acquis la conviction que les autres combinaisons qui avaient été tentées n'étaient pas abandonnées sans esprit de retour. »

» C'est, en langage extrêmement modéré, en langage parlementaire, exactement ce que nous avons dit.

» Ainsi, M. le président de la Chambre peut signaler publiquement l'incorrection de M. le Président de la République !

» Il peut dire : « On m'a confié le soin de grouper des hommes de bonne volonté pour former un gouvernement ; mais tandis que je m'adonnais à cette tâche, patriotiquement entreprise, on manœuvrait sourdement pour m'empêcher de réussir. Peut-être, en sortant des entrevues où je leur avais offert des portefeuilles, les différents hommes politiques auxquels je m'adressais entendaient-ils M. Grévy leur conseiller de ne pas accepter. En tous cas, j'ai acquis la conviction qu'il y avait, en même temps que moi, deux ou trois autres présidents du conseil désignés par le chef du pouvoir exécutif, agissant parallèlement pour former leur cabinet, ou même se traversant et se contre-carrant les uns les autres. »

» Il y a eu, durant vingt-quatre heures :

» Un président du conseil officiellement désigné, M. Floquet, qui poursuivait ses démarches ;

» Un président du conseil officieusement encouragé, M. Duclerc, qui racolait des ministres ;

» Un président du conseil officiellement retiré, mais toujours désiré, pour lequel on réservait la poire, quand elle serait mûre.

» Et nous en oublions peut-être !

» Eh bien, sans entrer dans la discussion des mérites relatifs de ces différents hommes d'Etat, — sans nous prononcer pour ou contre tel ministère que nous ne voulons juger qu'à l'œuvre, nous disons qu'un Président de la République capable d'entendre son rôle de cette triste et piteuse façon, mérite de s'entendre, tout irresponsable qu'il est, condamner du moins par l'opinion publique. »

## LE DÉSASTRE DU TONKIN

Telle est la rubrique sous laquelle un journal républicain classe, aujourd'hui même, les nouvelles inquiétantes qui nous arrivent du Tonkin. Le choléra, annonce-t-

on, fait de cruels ravages dans les rangs du corps d'occupation. Trois mille quatre cents cholériques emplissent les hôpitaux ; l'intendant du corps d'occupation vient de mourir du choléra, le résident général M. Bihourd est atteint par l'épidémie.

La situation financière serait plus triste encore que l'état sanitaire de notre colonie.

Les 36 millions votés il y a quatre mois étaient « mangés d'avance » — stylé de la Lanterne. — « On doit, à l'heure qu'il est, à peu près autant », ajoute ce journal, et « M. Bihourd a interrompu tous les travaux faute d'argent. Le protectorat est presque en état de cessation de paiements. Il va falloir demander de gros crédits supplémentaires : trente, quarante millions peut-être. »

Au moment où nous n'avons ni budget, ni ministère, ni gouvernement, cette lamentable situation financière risque de s'aggraver singulièrement. Et quand on songe que le Tonkin est la « grande pensée » du règne de la République !

## NOUVELLES CRAINTES

La question des grèves belges préoccupe fort certains hommes politiques. On craint qu'à la faveur d'une insurrection générale possible, l'Allemagne s'immisce dans les affaires de Belgique et intervienne même à mains armées. Cette crainte résulte de ce fait qu'un nombre considérable de grévistes sont de nationalité allemande.

## INCENDIE DE L'OPÉRA-COMIQUE

Voici de nouveaux détails sur cette horrible catastrophe :

Quelques boiseries fument bien encore, mais grâce aux échelles appliquées contre la véranda du buffet, les pompiers et les ouvriers peuvent enlever les poutres calcinées, les armatures en fer, tous les débris

60 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPRANC

Lorsque, mandé en toute hâte par Marie-Josèphe, le prêtre pénétra dans la chambre aux tentures bleues pour administrer les derniers sacrements, il trouva, dressée par les soins de Lise Sorel, une petite table drapée de mousseline. Deux flambeaux d'argent accompagnaient le Christ d'ivoire. Dans une coupe, remplie d'eau bénite, la branche de buis, rapportée de la dernière fête des Rameaux par la pauvre ouvrière, était pieusement plongée.

Le prêtre, après avoir reçu un nouvel aveu des fautes de la mourante, purifia tous ses sens par la vertu des onctions saintes ; puis, il s'approcha, tenant, dans ses mains, la divine Hostie.

Madeline se souleva sur ses oreillers, et reçut le pain des voyageurs, la force des malades. Tout son être, si amaigri, si diaphane, tremblait de je ne sais quel déploiement d'ailes prêtes à s'en-t'ouvrir. Si on ne les voyait pas, on les devinait, ces ailes qui emportent dans l'éternité.

Les minutes s'écoulaient. Dans cette chambre, si profondément silencieuse, il n'y avait ni famille

puissante, ni nobles amis. Madeleine, qui avait porté le titre de comtesse de Jörn-Brabourg, quittait la vie, pauvre et solitaire. Une vieille servante et une humble ouvrière priaient seules à son chevet, tandis que le prêtre, dans le sublime langage de la foi catholique, lui faisait entendre des paroles consolantes. La mourante se sentait enveloppée d'une atmosphère de paix et de pardon. Elle ne regrettait pas les grandeurs passées ; elle ne s'irritait plus des dédains dont on l'avait abreuvée. Elle planait au-dessus de ces petites choses, heureuse d'achever ce douloureux et long rêve qui, pour elle, s'était appelé la vie.

Le prêtre parlait toujours.

— Priez, disait-il, priez, ma chère fille ; ne pensez à la mort qu'avec les espérances de la foi. Songez que la grâce du Seigneur a plus de puissance que notre nature n'a de faiblesse. Le Dieu, qui a expiré sur la Croix, est compatissant. Vous le savez, il y aura plus de joie au ciel pour le retour d'un pécheur repentant, qui frappe sa poitrine que, pour la robe blanche de cent justes. Ayez confiance. Entrez dans la vie, Dieu vous a pardonné, pauvre femme... Et votre fils est là-haut ; il vous appelle ; il vous attend !

Madeline écoutait recueillie, les mains jointes. Elle souriait à la délivrance.

— Que c'est grand la mort, fit-elle d'une voix très basse. Le crépuscule se dissipe... Je vais à la

lumière... Quelle clarté... O mort, je suis prête ! Quand tu voudras.

Elle reprit sa prière muette, toujours ses mains jointes, et le prêtre la quitta.

Alors, la mourante entra dans les dernières phases de l'agonie, dans une sorte de léthargie qui dura de longues heures. En vain Marie-Josèphe lui adressait la parole, elle ne pouvait la sortir de cette torpeur. Peu à peu la chaleur se retirait de ce corps à l'agonie, à peine le souffle était-il entendu.

Minuit sonnait à Sainte-Genève ; le battant de la cloche éveilla-t-il Madeleine ? Ses paupières se soulevèrent ; sa prunelle, déjà vitrée, s'arrêta sur la miniature de son fils, qu'elle avait fait suspendre en face d'elle, et sur laquelle tombait un rayon de la lampe. La main diaphane de la pauvre mère fit encore un geste pour indiquer un suprême désir. Marie-Josèphe le comprit. Elle détacha le petit portrait. L'agonisante le saisit, le baisa. Et ses lèvres, avec leur dernier souffle, leur dernier effort de vie et de paroles, murmurèrent tout bas et pour jamais :

— Je vais... Je vais à toi... mon Henri... mon bien-aimé !

## ÉPILOGUE

Seize années se sont écoulées depuis que les armées prussiennes ont regagné Berlin dans les

fanfares du triomphe.

Le général Herbert de Jörn-Brabourg, comblé d'honneur, constellé de croix, fut au retour de la guerre, chargé de la haute direction de l'Arsenal. Mais bientôt il se prit, pour ce poste, d'un immense dégoût. Il frissonnait lorsqu'il traversait les salles d'armes où étaient rangés des milliers de chasse-pots français, et où les drapeaux conquis flottaient en si grand nombre au-dessus des panoplies. Il savait trop ce qu'il avait fallu de larmes et de sang pour tapisser ces murs des trophées de la victoire.

Alors, il donna sa démission, pensant que les voyages dissiperaient sa pensée fixe ; ce cauchemar qui ne le quittait jamais ; l'ordre, signé de sa main, d'exécuter son fils unique, ce jeune et charmant Henri de Jörn-Brabourg qui eût été l'honneur et la gloire de l'illustre lignée... Et, maintenant, l'arbre était à terre... sa dernière fleur était fanée !

Mais, en vain, le comte Herbert promène sa tristesse morne sous le ciel de Vienne comme sous celui de Saint-Petersbourg, il ne peut rencontrer les distractions qui guérissent ou provoquent un désir. Paris, lui-même, ce centre des arts et de toutes les élégances, est impuissant à le captiver. Sa mélancolie est incurable. Le jour, rêveur, il la traîne le long des boulevards ; le soir, elle le suit dans sa loge à l'Opéra. Il écoute vaguement les

qui recouvrent le gigantesque amoncellement de ruines.

L'entrepreneur, M. Picard, affirme, dit-on, que quelques jours lui suffiront pour débayer la salle.

Le système employé permettra de retrouver les cadavres restant, par couches, si l'on peut s'exprimer ainsi, tels qu'ils sont tombés au fur et à mesure de la chute des étages et des galeries.

On ne peut rien ajouter, quant aux probabilités funèbres : les prévisions restent malheureusement ce qu'elles étaient hier et porteront le chiffre des cadavres à environ cent cinquante.

Le *Gaulois* évalue le nombre des victimes à deux cent vingt-six, dont cinquante-trois morts, soixante-treize blessés et cent disparus. Le *Voltaire* dit qu'on présume qu'il y a cent cinquante personnes sous les décombres.

Il n'est pas inutile de dire que mercredi, d'après les déclarations de M. Carvalho, l'Opéra-Comique avait reçu quinze cents spectateurs.

#### LE SAUVÉ-QUI PEUT

Voici comment M<sup>lle</sup> Merguillier, qui remplissait le rôle de Philine, raconte l'effroyable catastrophe :

J'étais en scène avec Soulacroix, M<sup>lle</sup> Simonnet et tous les choristes, quand l'incendie a commencé. J'achevais, avec Soulacroix, le duo : *Il faut savoir*, quand celui-ci me dit soudain, en levant les yeux :

— Regardez donc, ça brûle !

Je levai la tête et vis des morceaux de décor qui se détachaient.

— Mais, non, répondis-je, ce n'est pas le feu ; c'est une toile qui s'effrite par l'usure.

Mais, au même moment, plusieurs flammèches tombèrent sur la scène.

— Sauvez-vous, s'écria Soulacroix, c'est le feu !

Sans perdre de temps, je quittai la scène en courant, mais non sans jeter un coup d'œil sur la salle, où l'affolement était déjà à son comble ; tout le monde se sauvait, escaladant les fauteuils, dégringolant des loges en poussant de véritables hurlements de terreur.

Sans hésiter, je me précipitai dans le foyer des artistes, où j'espérais trouver des camarades dont j'aurais imité l'exemple et que j'aurais accompagnés dans leur retraite ; mais le foyer était désert, chacun s'étant échappé par des côtés différents.

Affolée, ne sachant de quel côté fuir, je restai un moment terrassée ; mais reprenant vite mes sens, je me rappelai que le corridor qui longeait la rue Marivaux aboutissait à une porte de sortie réservée au personnel de l'administration.

En deux secondes, je fus en face de cette porte, mais elle était fermée.

Je frappai avec violence, mais sans succès. A ce moment, je fus prise d'une terrible angoisse : si je ne pouvais sortir, j'étais perdue ; je sentais que la retraite m'était coupée ; derrière moi c'était l'inconnu, le brasier, la mort.

Je ne savais à qui demander secours, le

corridor était désert et déjà la fumée devenait plus intense et me prenait à la gorge.

Poussée par le désespoir et la terreur, je fonçai véritablement sur la porte, tapant des poings et des pieds et criant de toutes mes forces.

Une voix me répondit : « Voilà ! voilà ! on vous ouvre, n'ayez pas peur ! »

Et, en effet, deux secondes après une bouffée d'air vif m'arriva dans la figure et je me trouvais dehors.

M<sup>lle</sup> Merguillier était sauvée.

Voici le récit d'un spectateur qui est resté jusqu'au dernier moment :

— J'étais avec ma femme et mon fils, âgé de sept ans, dans l'avant-scène 28, qui est entre la scène et la rampe. Au moment précis où M<sup>lle</sup> Simonnet vient de chanter : « De l'obéir enfin je suis lasse, » un morceau de carton peint enflammé, ayant à peu près vingt-cinq centimètres carrés, tombe sur la scène. Quarante secondes ne s'écoulent pas, qu'une volige de bois peint, longue d'un mètre, s'abat tout rouge devant le trou du souffleur.

Une centaine de spectateurs se lèvent et sortent.

C'est alors que Taskin dit textuellement :

— Je vous en prie, mesdames, messieurs, n'ayez pas peur. Nous ne resterions pas ici s'il y avait du danger.

Au premier moment, alors qu'un grand nombre de spectateurs avaient quitté la salle, on ne croyait pas à l'imminence du danger, et les spectateurs des fauteuils de balcon, d'orchestre, ne négligèrent pas de réclamer aux ouvreuses les effets laissés au vestiaire. Cependant des lambeaux de toile enflammée continuaient à tomber, puis un lustre s'écrouta sur la scène.

A ce moment, le gaz s'éteignit et l'obscurité coupée çà et là par les lueurs rouges du sinistre ne contribua pas peu à augmenter la panique.

Artistes, choristes et figurants se précipitèrent pêle-mêle dans la coulisse. Les musiciens de l'orchestre enjambèrent la balustrade qui les sépare du public et s'enfuirent par les issues de la salle. Aux deuxième et troisième galeries, l'affolement était à son comble. On se pressait dans les couloirs trop étroits, au milieu des cris de détresse et des appels désespérés. Du plafond du théâtre une fumée épaisse s'échappait avec des flammèches.

#### RÉUNION DU PERSONNEL DE L'OPÉRA-COMIQUE

La réunion du personnel de l'Opéra-Comique vient d'avoir lieu au théâtre des Variétés, sous la présidence de M. Carvalho.

Rien de plus triste, au milieu de la demi-obscurité de la salle, que l'appel des survivants pour pouvoir chiffrer le nombre des morts.

A l'audition des noms des victimes, bien des larmes coulèrent.

Heureusement pour le personnel, nos tristes prévisions ne seront point dépassées.

L'appel qui vient de se terminer établit l'absence de dix-huit personnes.

Cinq danseuses, trois figurants, deux choristes : MM. Tierce et Charbonnel, et deux habilleuses : M<sup>lle</sup> Jeanne et Joséphine.

— Pardonne-moi, murmure-t-il, pardonne-moi. Ah ! ce divorce a causé notre malheur à tous. Toi, notre unique enfant, tu es mort victime de ton père et de ta mère. Pauvre Henri ! pauvre Madeleine !

Alors, il place sur chacune des tombes un bouquet de myosotis, la fleur de l'Allemagne, le *Wergissmeinnicht*, dont les pétales d'azur disent : « Je me souviens ». Un bouquet semblable avait été celui de ses premières fiançailles en Thoringe : « Ne m'oubliez pas ».

Ces fleurs témoignent, à l'enfant et à Madeleine, des constants regrets du père, de son éternel remords ; et, le cœur un peu allégé, le comte de Jörn-Brabourg regagne en hâte le centre animé de Paris et son somptueux hôtel du boulevard Malesherbes, où Charlotte, d'une voix perçante, lui reproche aigrement son incurable mélancolie et son absence prolongée. Herbert baisse la tête sans daigner répondre, et la belle comtesse, brillante et parée, avec un sourire de vanité satisfaite s'épanouissent sur son large visage, dit à son incomparable cocher :

— Aux Champs-Élysées... puis au Bois.

Et c'est ainsi que le comte de Jörn-Brabourg, avec son collier de l'ordre du Fer, sa grand'croix et ses millions, continue sa vie désenchantée.

Quant à l'allière douairière, depuis six mois elle a pris place près de ses illustres aïeux, dans un riche mausolée, dont le marbre est couvert de titres et de blasons.

FIN.

Du côté des ouvreuses, la liste est plus triste, six décès ont été constatés :

M<sup>lle</sup> Veullot ; M<sup>lle</sup> Barbe ; M<sup>lle</sup> Mellou ; M<sup>lle</sup> Couturier ; M<sup>lle</sup> Lestrade et M<sup>lle</sup> Blondel.

L'émotion de M. Carvalho était très grande. C'est à peine s'il pouvait parler.

Comme après la bataille, dit-il, nous avons fait l'appel.

Le public demande que l'Opéra-Comique subsiste.

Nous satisferons à ce vœu et, la semaine prochaine, une grande représentation sera donnée au Trocadéro, au bénéfice des victimes.

La Comédie-Française qui, toujours, s'est montrée la bonne sœur de l'Opéra-Comique ; l'Opéra et le Conservatoire nous viendront en aide.

On ne jouera que des morceaux de notre répertoire. Vous montrerez là tout ce que vous défendez des richesses et des trésors de la France.

Faire et tous ceux qui nous ont appartenu nous apporteront leur concours.

Après avoir promis de continuer la solde de tout le personnel, M. Carvalho a promis de rester à sa tête.

Ayant remercié la Chambre pour les deux cent mille francs votés et après s'être promis de subvenir aux frais des funérailles des victimes attachées au théâtre, le personnel de l'Opéra-Comique s'est séparé bien triste en décidant de se réunir sur la convocation de M. Carvalho.

Elle aura probablement lieu la semaine prochaine.

Chacun s'est associé à M. Carvalho pour applaudir la courageuse conduite de M<sup>lle</sup> Thomas qui, au péril de sa vie, a sauvé le magasin d'habillement en passant sur une corniche déjà atteinte par les flammes.

De l'avis des ouvreuses, un nombre considérable de spectateurs a dû rester dans les troisième et quatrième loges et en particulier à la deuxième galerie.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 mai.

Un léger recul se produit sur nos rentes : 3 0/0, 80.82 ; 4 1/2 0/0, 108.12.

Les obligations à lots des dernières émissions du Crédit foncier sont toujours l'objet de demandes suivies. Elles tendront constamment à s'élever tant qu'elles n'auront pas atteint le pair. Le 1<sup>er</sup> tirage des Bons de la Presse qui aura lieu le 15 juin comprend plus de 300 lots dont un de 100,000 francs.

L'action de la Société Générale se tient très ferme à 455.

La Banque d'Escompte n'a que des variations de peu d'étendue de 457 à 458.

L'action de la Société de Dépôts et Comptes courants donne lieu à quelques achats de 600 à 602.

La Compagnie d'assurance l'Aigle-Vie vient d'avoir son assemblée générale. Les comptes rendus de l'exercice 1886 témoignent de sa bonne situation et de ses progrès. Toutes les résolutions soumises à l'assemblée ont été approuvées à l'unanimité. Le compte de profits et pertes de l'exercice se solde par un excédent de 183,784 fr. qui a été reporté à nouveau.

On recherche avec beaucoup d'empressement les Polices A B de l'Assurance financière. Ces titres conviennent particulièrement aux petits capitalistes qui veulent se mettre à l'abri des commotions du marché.

L'action de Panama se traite à 403. Il règne toujours une grande activité sur le marché des obligations. Celles du dernier emprunt 6 0/0 sont très recherchées.

Les actions de nos chemins de fer sont stationnaires.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Suivant l'usage, l'*Echo Saumurois* ne paraîtra pas le lundi de la Pentecôte, 30 mai.

#### SQUARE DU THÉÂTRE

#### HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 29 mai, à 8 heures 1/4.

#### Programme.

- 1<sup>o</sup> Allegro..... X.
- 2<sup>o</sup> Valse-Caprice, fantaisie variée pour clarinette..... MAYEUR
- 3<sup>o</sup> Une Nuit à Grenade, fantaisie..... BUOT
- 4<sup>o</sup> La Pie-Grièche, polka pour piston..... X.
- 5<sup>o</sup> Poète et Paysan, ouverture..... SUPPÉ

Le Chef de musique,  
GOURBAULT.

#### LE CONGÉ DE LA PENTECÔTE

Le congé de la Pentecôte pour les lycées, collèges et écoles normales primaires de l'Académie est fixé comme suit :

Sortie : Le samedi 28 mai, après la classe du soir.

Rentrée : Le lundi 30 mai au soir, à l'heure réglementaire.

#### MORT DU COLONEL POLLARD

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Nicolas-Marie-Ambroise Pollard, colonel de cavalerie en retraite, commandeur de la Légion-d'Honneur, officier du Méridjé, chevalier de Saint-Sylvestre et du Lion de Zœhringen.

Le colonel s'est éteint cette nuit, après une douloureuse maladie, à l'âge de 71 ans.

Officier de cavalerie très-distingué, il a occupé pendant plusieurs années, en Egypte, une situation des plus importantes, qui lui a valu la sympathie du vice-roi et des notabilités du gouvernement.

L'Ecole de Saumur l'a compté au nombre de ses bons officiers.

Le colonel Pollard était le beau-père du capitaine Ginot, instructeur à l'Ecole de cavalerie.

La cérémonie funèbre sera célébrée mardi 31 mai, à onze heures, en l'église Saint-Pierre. Son corps sera transporté ensuite à Saint-Hilaire-Saint-Florent, pour y être inhumé.

#### NOMINATION DE NOTAIRE

Par décret de M. le Président de la République en date du 14 mai dernier, M. Louis Gagnage, licencié en droit, ancien principal clerc de M<sup>e</sup> Leclerc, notaire à Paris, a été nommé notaire à Saumur, en remplacement de M. Pinault, démissionnaire en sa faveur, et en cette qualité il a prêté serment devant le Tribunal civil de Saumur à l'audience de ce jour.

#### FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Dimanche 29 mai, assemblée à Varrains ; — fête et assemblée à Montreuil-Bellay.

Lundi de la Pentecôte, 30 mai : assemblée et fête du concours agricole aux Rosiers ; — assemblée à Vernantes.

#### MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Par arrêté ministériel en date du 14 mai, M. Lesimple, fondé de pouvoirs de trésorerie générale, a été nommé percepteur à Gennevilliers, en remplacement de M. Frémont, nommé receveur particulier des finances.

#### CONCOURS POUR LE SURNUMÉRARIAT DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Un concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu le jeudi 4 août 1887, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ayant une taille de 1<sup>m</sup> 54 au minimum, ainsi que les anciens militaires et les fonctionnaires publics comptant trois années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans ou qui, comptant moins de trois ans de services, n'ont dépassé la limite d'âge de 25 ans que d'une durée inférieure à celle de leurs services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction de leur candidature.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 30 juin 1887.

#### M. DE LA NARDE

M. de la Narde n'est point oublié à Saumur et nous sommes heureux que la presse parisienne nous fasse connaître le nouvel acte de courage et de dévouement qu'il vient d'accomplir.

M. de la Narde, ancien président du comité royaliste du X<sup>e</sup> arrondissement, membre de la Société française de sauvetage, passait mercredi soir sur le boulevard au moment où venait d'éclater l'incendie à l'Opéra-Comique. Le théâtre déjà envahi par les flammes et évacué par la foule, M. de la Narde parvint à pénétrer jusqu'aux troisième galeries et à sauver quatre femmes évanouies et qui étaient grièvement brûlées. Parmi elles se trouvait M<sup>lle</sup> Assailly, première danseuse, dont les journaux de Paris ont mentionné les sérieuses blessures. M<sup>lle</sup> Assailly avait perdu connaissance et était étendue sur les marches de l'escalier qui rejoint le second étage au troisième.

M. de la Narde, dont la conduite a droit à

tous les éloges, avait été décoré pour son courage lors de la banquise de Saumur, au commencement de 1880.

#### UN NOUVEL EXTINGUEUR

L'expérience la plus curieuse du concours des pompiers, à Rennes, a été celle d'un extincteur, faite par l'inventeur lui-même, M. de Mauclerc. M. de Mauclerc a fait mettre le feu à plusieurs barils imbibés de goudron, puis à une nappe de pétrole et de paille : on quelques instants un seul pompier, muni de son appareil, a éteint complètement le brasier.

Des acclamations ont salué ce merveilleux résultat. Cet extincteur est à base d'acide carbonique ; très peu encombrant, il tient sur le dos d'un seul homme, comme un sac de soldat. Il a déjà rendu des services. Nous voudrions le voir fonctionner dans un incendie réel et imprévu.

#### TOURS.

Nous avons mentionné, il y a quelques jours, le mariage, à Tours, de M. Mame.

Dans la salle de la mairie, après le cérémonial officiel, la municipalité a fait faire une quête pour les écoles athées. La bourse est présentée au marié : il salue et se tient coi ; la mariée fait de même ; tout le brillant cortège des invités les imite. Pas un louis, pas un sou ! La bourse revient totalement vide après s'être arrêtée sans succès devant chacune des personnes présentes. L'officier d'état civil n'a pu que constater l'unanime abstention de l'assistance.

Ajoutons que, le matin, la famille Mame avait fait remettre cinq cents francs à chacune des œuvres charitables et chrétiennes qui sont si nombreuses à Tours.

#### Trois Tourangeaux brûlés à l'Opéra-Comique

Un grand malheur vient d'arriver à une famille de Tours, bien connue.

M. Langereau, ancien entrepreneur de couvertures, demeurant rue Marceau, 58, s'était rendu avec sa femme et sa fille, à Paris, le 22 de ce mois, pour assister à un mariage, où cette dernière devait remplir les fonctions de demoiselle d'honneur.

Le soir du 25, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, après avoir dîné chez Duval, rue de Rivoli, toute la famille s'était rendue à l'Opéra-Comique, afin d'assister à la représentation de *Mignon*.

Une amie de M<sup>lle</sup> Langereau, M<sup>lle</sup> Suffot, habitant Paris, les avait accompagnés.

Nos malheureux compatriotes se trouvaient près d'une porte et eussent été les premiers sauvés, si cette porte, comme dans trop de théâtres, s'était ouverte en dehors, mais elle s'ouvrait en dedans. Pressés, écrasés par la foule qui se précipitait affolée, il fut impossible de l'ouvrir et de sortir. Il y eut le long de cette porte de nombreuses victimes qu'un peu de sang-froid pouvait sauver.

Le père de M<sup>me</sup> Langereau, apprenant la triste nouvelle, est parti hier matin pour Paris.

Il n'a trouvé que quatre cadavres, déposés au poste de la mairie Drouot.

Au moment où l'on photographiait M<sup>me</sup> Langereau, deux parents de cette dernière étaient déjà sur les lieux, et croyaient avoir reconnu la jeune fille sur la civière.

Ils demandèrent au commissaire de vouloir bien chercher dans ses poches, où l'on devait trouver, disaient-ils, certains objets qui établiraient leur identité.

On retira d'abord un petit étui, dans lequel était renfermé un chapelet, un porte-monnaie contenant une pièce anglaise en or. L'un des parents s'écria alors : « C'est bien elle ! C'est moi qui lui ai donné cette pièce ! »

On retira enfin un petit carnet, très coquet, recouvert en satin blanc, sur lequel la pauvre jeune fille inscrivait, au jour le jour, depuis son départ de Tours, qui avait eu lieu le 22, tout ce qu'elle faisait pendant son voyage.

Nous détachons de ce carnet les dernières notes qui y avaient été inscrites :

« Partie de Tours, le 22. Arrêtée à Orléans, et passé la journée du 23.

» Le 24, à Paris. Visites et dîner chez Vefour.

» Le 25, dîner chez Duval, rue de Rivoli, et Opéra-Comique... »

En examinant les autres cadavres, les deux parents reconnurent M. Langereau père, sur lequel on trouva une somme de 4,450 fr. en billets de banque.

M<sup>lle</sup> Suffot, amie de M<sup>me</sup> Langereau, était aussi parmi les victimes.

On dit que les corps de nos infortunés compatriotes sont arrivés hier soir à Tours, où auront lieu les obsèques.

La *Petite France* dit tenir d'une personne ce détail curieux : mercredi, M. Langereau, ayant rencontré à Paris plusieurs amis parmi lesquels M. Avenet, avoué, et une demoiselle de Tours, les avait vivement engagés à venir avec lui et sa famille passer la soirée à l'Opéra-Comique, ce qu'ils ne firent pas, heureusement.

La représentation de mercredi au Théâtre-Populaire, où l'on reprenait l'*Ombre* de M. de Flotow et où l'on jouait pour la première fois *Nadia*, opéra-comique en un acte de M. Paul Millet, et dont la musique est de M. Jules Bordier, président de l'Association artistique d'Angers, a été fort troublée par la catastrophe de l'Opéra-Comique.

La partition contient de jolis morceaux et dénote une entente sérieuse de l'orchestration. Les chœurs ont produit bon effet. Quant au livret, dont l'action se passe en Russie, il est fait par un lettré, et un homme qui connaît son théâtre.

#### Bibliographie.

##### HISTOIRE D'UNE CHUTE ET D'UNE CONVERSION

Résumé populaire des *Confessions d'un Ex-Libre-Penseur*, par Léo Taxil ; premier volume de la *Petite Bibliothèque pour Tous*. — Prix : 50 centimes ; et franco par la poste : 60 centimes.

brave maraicher.

— Va, dit-il à sa femme, dans la pièce où était hier Marie.

— A côté... Pourquoi faire ?

— Pour une fois, fais ma volonté, ajouta Cadet en souriant. Va et écoute.

Quand il fut seul, le père de Paul parla haut, répétant ce qui avait été dit antérieurement à propos de la situation précaire où un mariage avec Marie mettrait le jeune homme.

Il n'avait pas foi que M<sup>me</sup> Elise rentrerait précipitamment.

— Je comprends, dit-elle ; Marie a tout entendu... Cœur d'or !

— Que faire ?

— Attendre, et laisser l'amour plaider la cause de notre fils en le prévenant.

Ainsi fut fait ; mais les choses n'allaient pas assez vite au gré de notre amoureux, quand un matin on vit arriver un messager apportant une lettre du curé qui avait placé Marie et qu'elle n'avait pas oublié. — On était à déjeuner.

— Lisez, madame, fit la jeune fille avant même d'ouvrir la lettre.

M<sup>me</sup> Cadet obéit et lut tout haut :

« Mon enfant,

» La main de Dieu s'est encore appesantie sur votre famille. Votre frère Louis s'est noyé par ac-

— Éditeurs : Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

En présence de la propagande inouïe de nos adversaires, MM. Letouzey et Ané, éditeurs catholiques parisiens, désireux d'opposer de toutes leurs forces le bien au mal, viennent de créer, sous le titre de *Petite Bibliothèque pour Tous*, une série d'ouvrages à bon marché, destinés à répandre dans le peuple la vérité et la lumière.

Le premier volume, qui inaugure cette *Petite Bibliothèque*, est l'*HISTOIRE D'UNE CHUTE ET D'UNE CONVERSION*, résumé populaire des *Confessions d'un Ex-Libre-Penseur*, par Léo Taxil. On sait que l'ouvrage principal a été très apprécié ; en moins de trois mois, il a eu trente-cinq éditions. Aussi, les éditeurs en ont extrait quelques passages intéressants, se rapportant surtout à la chute et à la conversion de l'auteur ; et ce sont ces extraits qu'ils offrent aujourd'hui au public conservateur. Ce petit volume, qui est ainsi à la portée des bourses les plus modestes, est appelé à faire beaucoup de bien, si nos amis mettent quelque zèle à le propager. Nous ne saurions trop le leur recommander.

Quoique résumé, cet ouvrage est très complet ; il intéresse au plus haut point tout en édifiant. Il sera suivi d'autres volumes à 50 centimes, aussi opportuns que pleins d'attrait.

#### VILLA PLAISANCE

Dimanche 29 Mai

Grande Fête, Jeux divers, Distribution gratuite de billets et tirage de la Tombola de 5 à 6 heures.

Le soir, grande fête de nuit et Bal.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Dessins, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS PAR MOIS PAR CHÈQUE CIRCULAIRE DE FRANCE D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**Primeurs.** — On a mis en vente aujourd'hui, à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, — des Pommes de terre nouvelles à 0 fr. 25 c. le 1/2 kilo, provenant des terrains sablonneux de l'île de Noirmoutier.

#### BAINS DE MER

Pouliguen, Pornichet, Pornic et Saint-Brevin (Loire-Inférieure). Terrains à vendre par lots. — Châlets à vendre ou à louer. S'adresser à M. F. AUBRY, architecte-paysagiste, à Nantes, 2, rue de la Fosse.

#### BOURSE DE PARIS

DU 27 MAI 1887.

Rente 3 0/0.	80 75
Rente 3 0/0 amortissable.	83 45
Rente 4 1/2.	103 30
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 05
Obligations du Trésor.	515 »»

#### UNE EXÉCUTION NÉCESSAIRE

L'émoi tout naturel causé dans le public par les révélations de la presse médicale relativement à la fabrication malpropre de certaines pastilles à base de séve de pin est loin d'être apaisé. Ce produit répugnant, à qui tant de gens doivent les gastrites et les inflammations d'intestins dont ils sont atteints, continue à s'annoncer malgré les avis officieux qu'il reçoit de tous côtés.

Tout le monde sait que la plupart des pastilles à la soi-disant séve de sapin sont une aimable plaisanterie, dans laquelle il n'entre pas plus de séve que de pin, tout au plus un peu d'eau (thérébentine renfermée dans mi-partie gomme et mi-partie gélatine, fabriquée, on le sait, avec de vieilles peaux d'animaux macérées ou de vieux os réduits par les acides. Tout chimiste constatera ce fait.

Pauvre séve de pin ! La première analyse sérieuse en a fait reconnaître l'absence totale. Elle n'est qu'un affreux mélange de gélatine agrémentée de narcotiques dangereux, dont l'emploi est formellement défendu par la loi.

Ce cynisme de la part d'industriels qui pensent plus à leur bourse qu'à la santé de leurs concitoyens, est absolument écœurant et il appartenait à notre journal de les dévoiler, tout en proclamant hautement l'efficacité merveilleuse des Pastilles Géraudel, affirmée par tout le corps médical et confirmée par les succès sans précédent qu'elles ont dans le monde entier.

On trouve les Pastilles Géraudel à Saumur, chez MM. NORMANDINE, GABLIN, ERNOUL, D'HUY, pharmaciens.

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉE DRAMATIQUE des ŒUVRES de VICTOR HUGO  
LANDRÉ, directeur. — A. LEJEUNE, administrateur.

DIMANCHE 29 mai 1887,

REPRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE

#### HERNANI

Drame en 5 actes, de VICTOR HUGO.

M<sup>lle</sup> Gabrielle JOSSE jouera le rôle de *Donna Sol de Silva* ; M. Paul MIRAN, *Hernani* ; M. LANDRÉ, *Don Carlos* ; M. MENDEZ, *Don Ruiz Gomez de Silva*.

1<sup>o</sup> acte, Le Roi. — 2<sup>o</sup> acte, Le Bandit. — 3<sup>o</sup> acte, Le Vieillard. — 4<sup>o</sup> acte, Le Tombeau. — 5<sup>o</sup> acte, La Noce.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Étude de M<sup>e</sup> V. LE RAY, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n<sup>o</sup> 12.

#### EXTRAIT

D'un jugement d'interdiction

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-sept ;

Aux requête, poursuite et diligence de M<sup>me</sup> Marie Boillard, épouse assistée et autorisée de M. Ernest Bredif, brasseur, avec lequel elle demeure à Tours, place Foire-le-Roi, n<sup>o</sup> 15, et de ce dernier en tant que de besoin pour la validité ;

Demandeurs, ayant M<sup>e</sup> Le Ray pour avoué ;

Contre M<sup>me</sup> Françoise Verne, veuve Boillard, sans profession, domiciliée à Doné-la-Fontaine, Défenderesse défaillante,

Il appert que : M<sup>me</sup> veuve Boillard, sus-nommée, a été déclarée interdite de l'administration de sa personne et de ses biens. Pour extrait dressé par moi avoué soussigné.

Saumur, le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-sept.

V. LE RAY.

— Ce serait, répondit l'espiègle, la première fois que vous auriez chagriné la servante du clos Cadet.

Et la Coqueluche et le Louchon ?

Le premier était mort des suites de ses blessures, mort en blasphémant. Le second, pour échapper aux poursuites qui le menaçaient, avait quitté Paris.

En 1745, un jeune soldat, du nom de Paul Cadet, se distingua par des actes d'héroïsme à la bataille de Fontenoy et fut anobli. Il épousa une demoiselle de Chambine. Ce soldat était le fils du maraicher Paul Cadet. Ses parents lui achetèrent une compagnie. Sous la Restauration, le maire d'Enghien-Montmorency s'appela le chevalier Cadet de Chambine.

Aujourd'hui, on danse sur l'emplacement du clos Cadet, comme autrefois à la Saint-Fiacre, dans la rue de la Voirie, devenue la rue Cadet. Il est des endroits prédestinés.

E.-M. DE LYDEN.

FIN.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### 9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### La Servante du Clos Cadet

Une heure après, Paul et son père rentraient.

— Eh bien ? dit le jeune homme avec anxiété.

— Eh bien, mon cher enfant, Marie ne veut pas se marier. Notre entretien l'a tellement émue qu'elle est au lit avec la fièvre.

Paul se retira tout consterné, et M. Cadet tout mécontent contre cette petite sotte qui avait le mauvais goût de refuser son fils ! un Cadet !

Marie était si agitée que sa maîtresse voulut passer la nuit auprès d'elle, et pendant cette veille l'excellente femme se prit à réfléchir aux étranges répugnances de la jeune fille pour le mariage.

— Bien sûr, se disait-elle, cette enfant me cache quelque chose.

En ce moment le nom de Paul s'échappa des lèvres de la dormeuse, et plusieurs fois accompagné de tendres épithètes. Le sommeil trahissait l'innocente enfant.

— Elle l'aime et elle le refuse, disait le matin M<sup>me</sup> Cadet à son mari ; mais pourquoi ?

Tout à coup une idée illumina le cerveau du

Etudes de M<sup>e</sup> CHARLES-THEOPHILE BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cenrière, n° 12, et de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Sur conversion de saisie, DE DIVERS

## IMMEUBLES

Situés communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Rou-Morson, Chenehault-les-Tuffeaux et Verrie.

EN 46 LOTS.

Sur la mise à prix totale de quatre-vingt-treize mille six cent dix francs, ci... 93,610 fr.

Ces immeubles ont été saisis sur M. Eugène MOREAU-BARRIER père, propriétaire à la Tour-de-Ménive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 12 juin 1887, à midi, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, salle de la Justice de paix, par le ministère de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

Voir, pour le détail, les affiches apposées et l'insertion du 23 mai 1887 à l'Echo Saumurois.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cenrière, n° 12 ; 2° A M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault, dépositaire du cahier des charges.

Etudes de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## VENTE

Sur licitation, aux enchères publiques.

DE :

### 1° UNE GRANDE MAISON

située à Saumur, à l'angle de la rue d'Orléans et de la rue Dacier, siège de l'Épicerie Parisienne.

Revenu actuel : 2,250 fr., Porté à partir du 24 juin 1893, par bail authentique expirant en 1902, à 2,500 francs.

Mise à prix..... 36.000 fr.

### 2° Une autre Maison

située à Saumur, rue d'Orléans, n° 44, occupée par la boulangerie Pleuvry.

Cette maison est louée pour douze ans, du 27 décembre 1886, à M. Pleuvry, moyennant 1,200 francs.

Mise à prix..... 18.000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 5 juin 1887, à une heure, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur ; 2° A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ; 3° A M<sup>e</sup> LECOY, avoué co-licitant.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888, Grande Maison

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (295)

# PALAIS DES MARCHANDS

ANGERS — RUE BAUDRIÈRE — ANGERS

Grands Docks d'Ameublements pour l'Ouest

Grande Fabrique de Meubles en tous genres et en tous styles.



NOTA : Le Palais des Marchands se charge de la réparation des Meubles, Sièges et Tentures, à des prix très réduits.

Chambre à coucher noyer ou acajou, comp.: 1 lit dossier centré, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 190

Chambre à coucher thuya et palissandre, complet : 1 lit dossier à chapeau, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 310

Chambre à coucher vieux bois Louis XIII ou Henri II, 1 lit dossiers inégaux, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 450

Salle à manger moderne, complet : 1 buffet étagères, 1 table à sal., 6 chaises..... 130

Salle à manger vieux bois Louis XIII ou Henri II, complet : 1 buffet à crédence, 1 table à rallonges, 6 chaises..... 360

Salon recouv. en tissu brocart double face, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 225

Salon recouvert en velours frappé, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 345

Cabinet de travail en vieux bois ou bois noir, complet : 1 bibliothèque à colonnes, 1 bureau à caisse, 4 chaises..... 255

NOTA. — Le prix de nos Chambres à coucher sont toujours avec Lit à deux personnes et nos Armoires grand modèle.

Etude de M<sup>e</sup> LIBAUD, avoué-licencié à Chinon.

## A VENDRE

Par adjudication et aux enchères publiques, à titre de licitation,

En 70 lots,

Sur les mises à prix s'élevant à 93,366 fr., avec faculté de réunion.

## BATIMENTS

Terres, Prés & Vignes,

Sis communes de Bourgueil et de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire),

Dépendant de la succession de M. Armand-Gustave LEJOUTEUX, en son vivant propriétaire à Bourgueil.

L'ADJUDICATION aura lieu en la Mairie de Bourgueil et par le ministère de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil, le MARDI 14 JUIN 1887, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu.

Pour insertion sommaire, Signé : LIBAUD.

(351) Avoué-licencié.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Baigneur, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour le 24 juin 1887,

## UNE MAISON

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 17.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

## MAISON A VENDRE

Située à Chacé,

Et 22 ares 38 centiares de vignes.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (353)

## A VENDRE

LA BELLE

### TERRE DE CHOZÉ

Commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), d'une superficie de 127 hectares.

Belle habitation, vastes servitudes, ferme, terres, vignes, prés, bois et magnifique forêt de 2 hectares ; chasse.

Propriété de rapport et d'agrément. S'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay. (343)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## A LOUER DE SUITE

Maison Bourgeoise Confortable, Située au centre du Pont-Fouchard,

Composée d'un salon, salle à manger, petit salon, office, cuisine. Au premier : 4 chambres et leurs cabinets, mansardes ; écurie, remise ; vaste jardin, charmilles et bosquets. S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire.

## PAONS A VENDRE

S'adresser à M<sup>me</sup> DENIEAU, à Allouettes. (328)

## LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer. Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

## INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. On accepterait un ménage.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

### Un Magasin de Mercerie

Et de Modes,

Situé à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 1,

Ensemble : les marchandises, matériel, droit au bail.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, syndic de faillite, 10, rue des Basses-Perrières, Saumur. (339)

## BOULANGERIE LEROY

5, rue Saint-Jean, Saumur.

M. LEROY a l'honneur d'informer sa clientèle, ainsi que les boulangers et pâtisseries, qu'il tient à leur disposition la levure-crème à 1 fr. 20 le demi-kilogramme.

Spécialité de Gluten pour diabétiques. — Pains de fantaisie en tous genres. — Son et Farine. (324)

## Grande Liquidation

M. COLOMBEL, désirant se débarrasser de tous les papiers peints qu'il a encore en magasin, fait une liquidation générale à des prix excessivement bas. (368)

## CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

## BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

## TIRAGE 12 JUIN IRREVOCABLE LOTERIE DE NICE

50.000 francs de Lots  
TIRAGE DÉFINITIF :  
GROSLOT : 500.000 FRANCS  
1 LOT DE 100.000 FR. 100.000 FR.  
2 — 25.000 — 50.000 —  
3 — 10.000 — 30.000 —  
4 — 5.000 — 15.000 —  
40 — 1.000 — 40.000 —  
80 — 500 — 45.000 —  
200 — 100 — 20.000 —  
Plus 480.000 fr. de Lots en plusieurs Tirages  
Soit à gagner 1.200.000 francs de lots.  
Le billet 1 franc chez les débiteurs de tabac.  
au siège du Comité et chez M. Séguin, 119, boulevard Sebastopol, Paris.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

## VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS  
BAIN SODIQUES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vésicule, de la bile, de la goutte, calculs urinaires, etc.  
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.  
Trajet direct en chemin de fer  
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement.  
Écrire : Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre.

## LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.